

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE

COMMISSION PERMANENTE DU 4 NOVEMBRE 2019

820 978 € pour le canton

53 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur des communes, Communautés de communes, associations culturelles et centres sociaux, permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

Les soutiens les plus significatifs concernent :

- **688 951 €** au titre de la répartition 2019 du Fonds de péréquation des taxes additionnelles aux Droits de Mutation, répartis en faveur de 40 communes du canton,
- **36 000 €** en faveur de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, au titre du dispositif PASS TERRITOIRES 2019, pour études et aménagements d'une voie douce entre Vals/Prades et Lalevade,
- **22 000 €** en faveur du Syndicat mixte de la montagne ardéchoise, au titre du dispositif PASS TERRITOIRES 2019, pour la structuration d'un réseau de location de vélos à assistance électrique sur les pôles touristiques de la montagne ardéchoise.